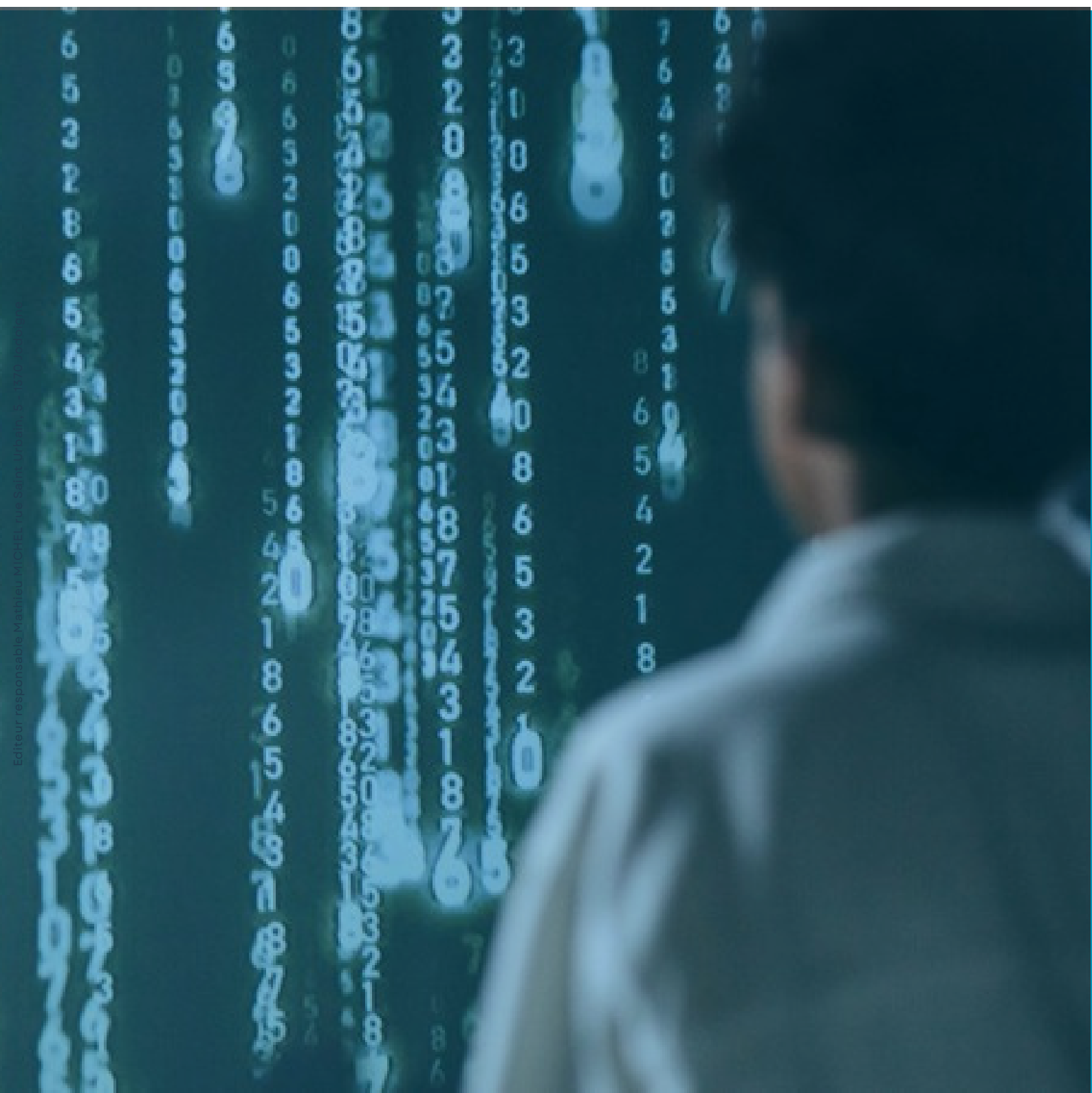


26 NOVEMBRE 2025

AULA MAGNA
LOUVAIN-LA-NEUVE
9H-16H

FORUM de l'Education à la Citoyenneté numérique C o m p t e - r e n d u



Pourquoi avoir créé Citoyens numériques ?

La démocratie à l'épreuve de l'accélération technologique

Nous traversons une accélération technologique qui fragilise ce que la démocratie a de plus précieux : la pensée autonome et la bienveillance. La vitesse des flux d'information, la course à l'attention et l'automatisation du jugement brouillent nos repères. Les impacts sont concrets : cybersécurité défaillante face aux manipulations de masse, vie privée grignotée par la collecte systématique, relations polarisées par des algorithmes d'adhésion, contrôle social facilité par la traçabilité permanente.

La réponse réglementaire est indispensable (AI Act, DSA, cadres éthiques...) mais elle ne suffira pas. La tentation d'un « ministère de la vérité » est une impasse : aucune instance ne pourra décréter le vrai à la place des citoyens. La solution centrale reste toujours la même, et devient plus urgente : éducation et autonomie critique. Former chacun à comprendre les systèmes, interroger les sources, attribuer les responsabilités, mesurer les risques, et décider en connaissance de cause.

C'est le sens de la Déclaration de Louvain-la-Neuve : pas de fatalisme technologique, mais de la responsabilisation. Elle plaide pour des outils d'attribution clairs — savoir qui parle, au nom de quoi, avec quelle compétence. Dans un espace public saturé d'avatars et d'automates, la crédibilité ne peut revenir que par la traçabilité des discours et la reconnaissance de l'expertise. Cela ne bride ni l'anonymat protecteur ni la liberté d'expression ; cela remet en scène la responsabilité et la qualité.

Reste à passer de l'intention à l'infrastructure civique. La mission de Citoyen Numérique est de faire de l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN) un pilier des apprentissages : dans les cursus scolaires, dans les EPN (Espaces publics numériques), dans la formation continue des enseignants, des agents publics, des professionnels. L'ECN n'est pas un module optionnel ; c'est le cœur de la démocratie qui vient. Elle mêle hygiène cyber (se protéger, protéger les autres), culture des données (ce que l'on collecte, ce que l'on expose), esprit critique (comment une image, un graphe, une IA nous persuadent), et éthique de la discussion (désaccord sans disqualification).



Philippe Moraldo, Maude Ladrière et Mathieu Michel,
cp-fondateurs de Citoyens numériques

Ottignies-Louvain-La-Neuve et le Brabant wallon, Berceau du numérique responsable européen

Ottignies-Louvain-la-Neuve : un territoire pionnier pour une innovation au service du vivre-ensemble

Lors du forum consacré à la citoyenneté numérique, le bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, **Nicolas Van der Maren**, et la députée provinciale du Brabant wallon, Sophie Keymolen, ont rappelé l'importance d'ancrer le développement technologique dans une vision profondément humaine. Pour eux, l'innovation n'a de sens que si elle renforce la cohésion sociale, la participation et la sécurité de chacun.

Un engagement local fort pour un numérique responsable

Le bourgmestre a souligné avec fierté que la ville est devenue le berceau de la Déclaration de Louvain-la-Neuve pour un internet plus sûr, aujourd'hui signée par 27 délégations européennes. Cette déclaration reconnaît officiellement que la sécurité numérique fait désormais partie intégrante de la sécurité publique.

Le Brabant wallon: une vision provinciale tournée vers l'avenir

Prenant la parole à son tour, la députée provinciale **Sophie Keymolen** a rappelé que le Brabant wallon concentre 40 % des start-up du digital en Belgique, confirmant son rôle moteur dans le paysage technologique. Cette vitalité crée une responsabilité : accompagner écoles, associations et institutions pour développer les compétences numériques et soutenir les talents locaux.

La province s'inscrit par ailleurs dans une démarche Smart City, qui touche autant la mobilité connectée que la collecte et la valorisation des données publiques. Pour Sophie Keymolen, la clé réside dans une montée en compétence collective : comprendre ce que ces technologies permettent, mais aussi leurs limites et leurs risques, afin de maximiser leurs bénéfices pour les citoyens.



La Déclaration de Louvain-la-Neuve

La Déclaration de Louvain-la-Neuve appelle à un espace numérique plus sûr, transparent et responsable, fondé sur la confiance et l'autonomie des citoyens. Elle affirme que la sécurité numérique fait désormais partie de la sécurité publique et qu'un environnement en ligne sain est indispensable au bon fonctionnement démocratique.

En somme, la Déclaration propose un cap : un numérique au service du bien commun, où innovation, droits fondamentaux et responsabilité collective avancent de manière cohérente.



L'éducation à la citoyenneté numérique en Europe et dans le monde.

Au nom du Conseil de l'Europe, **Villano Qiriazzi** a présenté la feuille de route destinée aux États membres pour faire de l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN) une priorité afin de renforcer les démocraties.

L'année 2025 doit servir à sensibiliser, coopérer et partager les meilleures pratiques. La feuille de route 2027-2031 propose d'intégrer l'ECN dans les politiques publiques autour de principes de transparence, d'éthique, d'inclusion et de cohérence.

Elle s'articule en quatre axes : définir un cadre politique commun, former enseignants et jeunes leaders, créer des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, et renforcer la communication avec une semaine et un prix européens de l'ECN.

Villano Qiriazzi a encouragé les États à adapter ces orientations à leurs réalités locales pour rester à l'avant-garde et préserver la vitalité démocratique face aux défis numériques.

L'intervention consacrée à la protection des données et à la pédagogie, portée par **Pascale Serrier** de la CNIL, coordinatrice du groupe de travail du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté numérique, a rappelé le cadre juridique essentiel : Convention 108/108+ et RGPD, qui affirment les droits spécifiques des enfants et le rôle de guidance des adultes.

La CNIL a souligné qu'elle fait de l'éducation au numérique une priorité stratégique depuis 2013, et qu'elle participe au programme d'éducation à la citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe depuis 2016.

Les risques auxquels les mineurs sont exposés restent nombreux : profilage, traçage, usurpation d'identité, harcèlement, diffusion non consentie de contenus, ou encore confidences faites à des IA sans conscience des enjeux de confidentialité.

Pour y répondre, un ensemble de ressources pédagogiques a été développé : manuel pour enseignants, livret pour formateurs, outils "Diginauts" pour les moins de 9 ans, guides pour les parents et plans de cours.

Le Conseil de l'Europe a également présenté son référentiel curriculaire en 10 domaines (présence en ligne, bien-être, droits et responsabilités), comprenant 380 résultats d'apprentissage pour les 5-18 ans, actuellement testés dans plusieurs pays.

Enfin, une échéance clé a été annoncée pour 2026 : une plateforme flexible pour planifier l'apprentissage, ainsi qu'une journée de travail au Parlement européen le 12 février 2026, consacrée à l'IA conversationnelle, à la santé mentale et à la vie privée des 15-35 ans.



La Vision Québécoise

Une démarche visionnaire du Québec : former d'abord les enseignants à la citoyenneté à l'ère du numérique

Annie Turbide, conseillère pédagogique au Service national du RÉCIT au Québec, a présenté une approche particulièrement ambitieuse : au Québec, l'éducation à l'ère du numérique ne se limite pas aux élèves, elle est déjà intégrée de façon structurée dans la formation continue des enseignants.

Le RÉCIT est un réseau national de conseillers pédagogiques coordonné par le ministère de l'Éducation, qui accompagne les enseignants dans le développement de leur compétence numérique. Depuis 2019, celle-ci est définie par un référentiel en 12 dimensions, dont le cœur est clairement assumé : « agir en citoyen éthique à l'ère du numérique », au même niveau que les habiletés technologiques. Cette dimension irrigue toutes les autres (collaborer, s'informer, communiquer, etc.).

Plutôt que d'empiler des interdits (« ne fais pas ceci, ne partage pas cela »), le Québec mise sur une pédagogie de la réflexion et de l'autonomie : aider les jeunes – et d'abord leurs enseignants – à prendre conscience des enjeux (par exemple la géolocalisation), à réfléchir aux options possibles et à leurs conséquences, puis à poser des choix responsables. L'objectif assumé est l'autonomisation : des citoyens capables de comprendre, d'agir et, demain, de participer à l'écriture des règles et des lois.

Cette vision se traduit concrètement dans la formation continuée, mais aussi dans les programmes : un nouveau cours obligatoire, Culture et citoyenneté québécoise, intègre désormais la réflexion sur le numérique du primaire au secondaire (fiabilité de l'information, distinction médias/médias sociaux, effets du numérique, intelligence artificielle, transhumanisme, etc.).

En plaçant ainsi la citoyenneté à l'ère du numérique au cœur du développement professionnel des enseignants et des contenus scolaires, le Québec apparaît comme précurseur : il met en pratique dès aujourd'hui ce que beaucoup de pays commencent seulement à envisager pour demain.



L'impact du numérique sur la santé mentale

Invité du forum, le Ministre de la Santé **Yves Coppieters** a dressé un état des lieux préoccupant de la santé mentale des jeunes en Wallonie. Les indicateurs montrent une progression continue des symptômes anxieux : un jeune sur cinq est aujourd'hui concerné, un phénomène comparable au constat post-COVID en Europe où la proportion atteint un sur quatre. Les troubles du sommeil augmentent également, tandis que l'éco-anxiété touche environ 10 % des adolescents.

Cette fragilisation psychologique s'inscrit dans un environnement marqué par une forte exposition aux écrans. Selon les données présentées, 80 % des 10-19 ans passent plus de deux heures par jour devant un écran. Chez les plus jeunes, l'usage démarre très tôt : 43 % des enfants de 3-4 ans dépassent une heure quotidienne, et 28 % des 5-9 ans plus de deux heures. Les réseaux sociaux s'invitent désormais dès le primaire.

Yves Coppieters insiste sur la multifactorialité des risques : la sédentarité, l'alimentation, la surcharge pondérale ou encore le prédiabète interagissent avec les usages numériques pour accentuer les vulnérabilités. D'où la nécessité d'une stratégie publique globale.

Le Ministre distingue une prévention passive, qui vise à limiter les expositions les plus nocives : interdiction des smartphones récréatifs dans certains contextes, création d'espaces sans écran, contrôle d'accès à certains contenus ou plateformes.

À cela s'ajoute une prévention active, fondée sur l'éducation : formation des enseignants, sensibilisation des familles aux enjeux du sommeil, différenciation des publics (usages non problématiques, problématiques ou addictifs). L'objectif est d'accompagner plutôt que de simplement restreindre.

L'épidémiologiste rappelle que les enjeux liés au numérique sont traversés par de fortes inégalités sociales. Les politiques publiques doivent donc intégrer le développement des compétences psychosociales, une priorité soutenue notamment par un appel à projets de 6,3 millions d'euros. Cela inclut la promotion du bien-être numérique, la lutte contre la cyberviolence et la limitation des effets des algorithmes cliquants.

Pour Yves Coppieters, l'action doit se déployer dans les écoles, les familles et les clubs sportifs, en créant des environnements qui soutiennent des usages équilibrés du numérique. Il appelle à une véritable responsabilité publique, articulée autour d'un plan santé mentale à finaliser d'ici fin 2026.



Une éthique de l'IA à l'école

Au premier Forum de l'éducation à la citoyenneté numérique, la représentante de la ministre **Valérie Glatigny** a rappelé d'emblée l'enjeu démocratique : nos opinions, nos interactions et nos choix sont désormais façonnés par des environnements numériques que peu de citoyens comprennent pleinement. Préserver une démocratie libre et éclairée impose donc d'apprendre à lire les algorithmes, à décoder la circulation de l'information et à identifier les risques en ligne, dans un cadre européen qui se structure (notamment autour de l'AI Act).

Cette vision place l'école au cœur de la réponse publique. Sa mission : former tous les élèves à devenir des citoyens responsables, solidaires et ouverts. Concrètement, cela signifie intégrer explicitement l'éducation à l'esprit critique, la vérification des sources et la compréhension des mécanismes de manipulation – bulles de filtres, amplification virale, rhétoriques trompeuses – afin d'armer les jeunes contre la désinformation.

La ministre souligne que l'IA générative change l'échelle du problème : textes, images, sons et vidéos peuvent être fabriqués de toutes pièces, rendant poreuse la frontière entre vrai et faux, en particulier via les deepfakes. Mais l'IA peut aussi devenir un levier pédagogique : utilisée en classe, elle permet d'exercer la vérification, la nuance et la confrontation des informations, pour apprendre à juger de la fiabilité des contenus – générés par l'IA comme issus des médias classiques.

Son intégration à l'école doit être progressive, responsable et éthique. L'IA demeure un soutien à l'humain, jamais un substitut. Son usage doit répondre à des objectifs clairs, être pertinent et proportionné, avec des garde-fous de transparence et de respect de la vie privée. Bien encadrée, elle favorise aussi la personnalisation des apprentissages, en adaptant parcours et contenus aux besoins de chaque élève.

La protection des mineurs s'appuie sur un cadre juridique précis. La supervision humaine reste centrale : aucune décision ou évaluation ne doit être laissée à un système automatique sans contrôle. Le respect du RGPD, des protections spécifiques aux données des enfants et des interdictions de certaines technologies en milieu scolaire – comme la reconnaissance des émotions – s'impose, au service d'une école équitable, non discriminante, intègre et sobre numériquement.

Protéger tout en autonomisant : tel est l'équilibre recherché. Les élèves doivent apprendre à sécuriser leurs comptes, à analyser les contenus et à repérer les situations à risque. La représentante a plaidé pour une « pédagogie contractuelle », où enseignants et élèves définissent ensemble les usages acceptables et les limites des outils, afin de former des jeunes capables de naviguer en sécurité plutôt que de les maintenir « sous cloche ».

En synthèse, le message porté au forum est clair : faire de l'école le levier d'une citoyenneté numérique éclairée, capable de résister aux manipulations, d'utiliser l'IA de façon éthique et d'articuler protection et autonomie des jeunes – pour une démocratie à la hauteur des défis du numérique.



« Ne plus voir que ce qu'on croit » : plaidoyer pour vérifier avant de partager

Au premier Forum de l'éducation à la citoyenneté numérique, **Vincent Flibustier** est intervenu malgré une hospitalisation. Depuis son lit, il a posé un cadre clair : penser la désinformation comme un phénomène viral et bâtir une « immunité collective numérique » par l'éducation, des règles effectives et des réflexes individuels. Fondateur de Nordpresse, il rappelle combien la crédulité et la viralité rendent la manipulation facile et rentable – prise de conscience renforcée en 2016 avec l'élection de Donald Trump et durant la pandémie.

Sa métaphore épidémiologique structure l'exposé : l'information se diffuse comme un virus, avec « taux de reproduction », « variants » et « supers contaminateurs » (influenceurs aux millions d'abonnés). Ce n'est pas un problème lointain : en Belgique, des rumeurs sur les cours d'EVRAS ont nourri des réactions extrêmes, jusqu'à une pétition de 14 000 signatures en France.

Premier axe de réponse : politique et législatif. RGPD et DSA existent mais sont mal appliqués, laissant prospérer les publicités frauduleuses. Là où l'espace public sanctionnerait vite, les plateformes restent largement impunies. Plutôt que créer des « lois décoratives », il plaide pour faire respecter l'arsenal existant et aligner les incitations économiques des plateformes sur l'intérêt général.

Deuxième axe : algorithmique et économique. Les systèmes de recommandation, fondés sur d'innombrables signaux (contacts, historique, temps de visionnage, réactions), restent opaques. Il alerte sur la « react economy » (ragebait) : des contenus conçus pour choquer et récolter commentaires et indignation – carburant de la mise en avant. D'où un appel à ne pas « nourrir » ce que l'on condamne : l'outrage augmente la portée.

Troisième axe : cognitif. Nous sommes tous vulnérables aux biais (croyance, confirmation) qui nous font « ne plus voir que ce que l'on croit », tendance accentuée par des interfaces qui privilégient la gratification rapide plutôt que la vérification. Il propose des gestes simples : recherche inversée d'images (Google Lens) pour retrouver source et date, croiser les informations sensibles, vérifier la légalité de diffusion, et se méfier des transferts WhatsApp/Messenger qui effacent auteur et datation.

En synthèse, Flibustier articule trois niveaux d'action complémentaires – application des lois, transparence et responsabilité des plateformes, éducation aux biais et aux méthodes de vérification – afin de construire une immunité collective numérique sans renoncer à la liberté d'informer ni à l'esprit critique.



Démystifier l'IA générative : comprendre pour mieux enseigner

Au premier Forum de l'éducation à la citoyenneté numérique, **Yves Deville** (UCLouvain) a mis en garde contre l'illusion d'« amis virtuels » toujours d'accord avec nous. Séduisants en apparence, ces compagnons – bientôt incarnés par des robots domestiques – risquent de fragiliser la socialisation des adolescents en installant une relation au monde sans contradiction.

Il a illustré la puissance et l'ambivalence des IA génératives : clonage vocal multilingue en un clic, textes et images plausibles, musiques « fantômes » qui prolifèrent sur les plateformes – avec des modèles économiques tentants (peu ou pas de droits) – et, à l'autre extrême, la facilité des deepfakes, notamment pornographiques, capables de détruire une réputation depuis une simple photo. La désinformation s'en trouve démultipliée : faux sites « journalistiques », contenus viraux trompeurs, frontières brouillées entre vrai et faux.

Pour autant, ces outils restent limités : erreurs spectaculaires (traductions inventées, dessins impossibles, « mains » aberrantes), absence de bon sens et biais hérités de données massives. Deville a expliqué, de manière pédagogique, le cœur probabiliste des modèles : comme un classificateur « chats/chiens », un LLM prédit le mot suivant à partir d'un entraînement sur Internet. Il produit des réponses variées selon les probabilités, sans compréhension intrinsèque. L'« alignement » (règles, filtres) façonne ensuite des comportements conversationnels... qui visent aussi à nous faire rester plus longtemps.

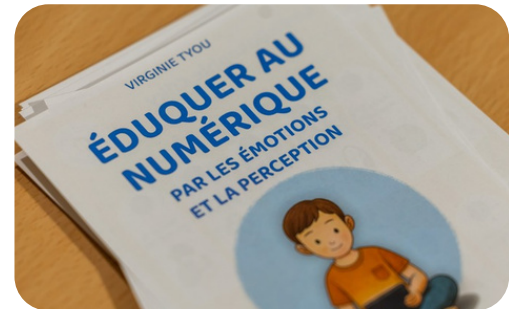
Conséquences éducatives : il faut outiller élèves et citoyens à la fois sur le fonctionnement (statistiques, biais, hallucinations, coûts énergétiques) et sur les usages responsables (vérification des sources, recul face au sensationnalisme algorithmique). L'école conserve un rôle irremplaçable : relation humaine, confrontation des points de vue, apprentissage du désaccord.

En conclusion, Deville appelle à un double cap : comprendre techniquement ce que fait – et ne fait pas – l'IA, et valoriser ce qui demeure proprement humain : créativité, esprit critique, éthique. Se préparer au changement, oui, mais en gardant le gouvernail pédagogique et démocratique fermement en main.



Virginie Tyou : éduquer au numérique par les émotions: la philosophie Cliky

Douze ans après s'être lancée dans l'éducation au numérique, **Virginie Tyou** – consultante en régulation internationale, ex-professeure, philologue germanique et mère de trois enfants – dresse le même constat : entre le monde des experts qui connaît risques et opportunités, et le grand public plongé dans un « bain hypnotique » d'écrans, l'écart demeure. Pour le combler, elle a choisi la fiction : Cliqui, une petite donnée qui atterrit dans une famille, devient métaphore concrète de nos traces et de l'IA.



Son postulat : avant le “comment faire”, travailler le “pourquoi” et “qui suis-je face à l'écran”. Car les usages ne se jouent pas dans la « bonne conscience » des ateliers, mais dans la vie réelle où les émotions prennent le pas sur la raison. D'où un premier levier pédagogique : partir des émotions pour comprendre ce qui nous pousse à cliquer, partager, réagir.

Deuxième levier : la matérialisation. Rendre visible l'invisible (algorithmes, données, attentionnalité) pour permettre à l'enfant de se positionner. Cette démarche doit commencer très tôt : pensée numérique et compétences psychosociales s'apprennent dès la maternelle, bien avant l'entrée sur les réseaux.

S'appuyant sur les travaux de Stanislas Dehaene (attention, engagement, retour d'erreur, consolidation), Tyou propose de rééquilibrer l'école : moins de prescriptions tardives, plus d'exploration du sens et de nos mécanismes internes. Elle revendique une place centrale pour la philosophie : « Connais-toi toi-même ». Apprendre à penser, c'est apprendre à habiter le numérique.

Message aux enseignants, parents et décideurs : sortir des seuls modes d'emploi, investir une éducation sensible, précoce et concrète qui outille les enfants pour comprendre, sentir et choisir – afin de grandir libres au milieu des écrans.



Une éthique du numérique centrée sur l'esprit humain

Au-delà de la seule désinformation, **Marc Hunyadi** défend l'idée que l'extension du numérique et de l'IA reconfigure nos comportements et, plus largement, la condition humaine. Le numérique devient un intermédiaire obligé avec le monde (études, santé, impôts, réservations...), instillant un méta-réflexe : s'en remettre aux machines pour toute action. Portée par les géants privés, cette tendance place une part de notre avenir entre leurs mains.

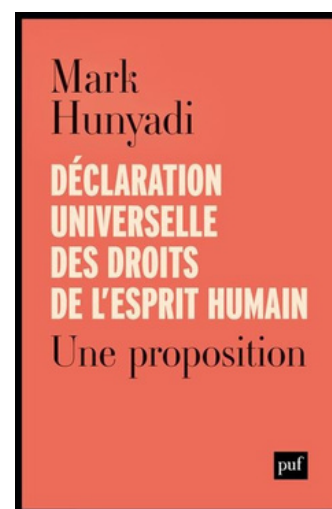
Il observe que les réglementations européennes (RGPD, DSA, DMA, AI Act) n'ont ni freiné l'emprise du système ni modifié notre rapport pratique aux outils. Au contraire, le projet d'identité numérique européenne (Wallet) illustre une digitalisation encouragée par les pouvoirs publics. Résultat : une confiance contrainte (nous devons utiliser ces services) mais une défiance croissante quant au monde qu'ils façonnent.

Le cœur du problème ? Nous sommes mal équipés politiquement, moralement et juridiquement pour traiter les effets anthropologiques et sociétaux de long terme. Les droits individuels – socle des textes actuels – protègent l'utilisateur dans le système, non du système. Or la société glisse vers un modèle cybernétique : boucles input-traitement-output-feedback (comme le streaming) qui transforment chacun en opérateur répondant aux signaux que la plateforme attend.

Iniadi appelle donc à un nouveau cadre éthique centré sur l'esprit humain :

1. Déclarer l'esprit humain "patrimoine commun de l'humanité" ;
2. Proclamer une Déclaration universelle des droits de l'esprit humain, étage supplémentaire aux droits de l'homme, pour baliser l'innovation, protéger l'intégrité cognitive, attentionnelle et émotionnelle, et guider les politiques publiques.

Sans ce cadre, les initiatives locales (écoles, familles, régions) restent fragmentées et contestables. Avec lui, le numérique peut redevenir une opportunité – à condition d'être subordonné à la protection de l'esprit, non l'inverse.



Reprendre la main sur nos écrans

Psychiatre et clinicienne, Caroline Depuydt part d'un constat chiffré : nous saisissons notre smartphone environ 100 fois par jour (jusqu'à 150 chez les ados), soit un geste devenu compulsif. Le problème n'est pas l'outil en soi, mais les plateformes conçues par la captologie pour capter, retenir et faire revenir l'utilisateur via gamification, likes, notifications et FOMO, en détournant le circuit de la récompense (dopamine).

Conséquences documentées : sommeil écourté et de moindre qualité (scroll infini, contenus anxiogènes, notifications nocturnes), attention fragmentée, sédentarité et prise de poids, cyberharcèlement, troubles visuels, image de soi dégradée et symptômes dépressifs chez les jeunes. Les algorithmes, ultra-réactifs à nos signaux (recherches, temps de visionnage), renforcent ces effets.

Pour reprendre le contrôle, Depuydt propose des gestes simples et réalistes :

- Sortir du pilote automatique : à chaque prise en main, se demander « Pourquoi je me connecte ? » et « Combien de temps ? ». Utiliser un minuteur.
- Être exemplaire en tant qu'adulte (ex. pas de téléphone à table, éviter de « juste vérifier » une info).
- Co-construire des règles en famille/collectif (avec exceptions comprises) pour préserver le dialogue en cas de problème.
- Multiplier les alternatives : activités dehors, sport, jeux de société, loisirs partagés ; regarder parfois ensemble des vidéos pour en discuter et exercer l'esprit critique.

Focus adolescents : leur système de récompense est à plein régime alors que le cortex préfrontal (le « grand sage » qui freine l'impulsion) est encore en maturation ; parents et éducateurs doivent jouer ce rôle de régulation.

Enfin, repérer précocement les signes d'addiction (compulsion, poursuite malgré dommages, moins d'activités alternatives, manque) : « tout est réversible » si l'on agit tôt. Objectif : un rapport apaisé aux écrans, lucide sur les mécanismes qui nous captent – et des routines qui redonnent la priorité au sommeil, à l'attention et aux liens sociaux.



Des outils concrets pour reprendre la main

Ancien directeur de Samsung Belgique, Sébastien Iarnaud raconte le déclic : une dispute familiale (23 octobre 2023) autour du téléphone “garé” dans la cuisine. Constat partagé au bureau comme à la maison : nous perdons le contrôle de nos usages. Il démissionne (juin 2024) et lance Déconnect en septembre 2025, une appli de déconnexion douce qui n’oppose pas écrans et vie réelle, mais aide à rééquilibrer.

Cinq leviers structurent l’app :

- Gamification sobre : plus je réduis mon temps d’écran, plus je progresse (sans monnaie ni pubs), pour stimuler la motivation intrinsèque.
- Alternatives offline : grâce à des partenariats (ex. Visit Brussels, quefaire.be), 45 000 activités proposées selon centres d’intérêt, lieu, famille.
- IA utile : un assistant entraîné sur des sources scientifiques (prévention, cyberharcèlement...) qui oriente aussi vers des aides dédiées (Chat Focus, autorités).
- Pédagogie express : ~80 vidéos de 60 s pour comprendre les mécanismes attentionnels (scroll infini, dopamine, FOMO) et les parades, sans culpabiliser.
- Objectifs & impact : fixation d’objectifs personnels et visualisation des effets de la réduction d’écran sur le bien-être (perso, pro, familial).

Modèle clair : version gratuite sans publicité (refus de l’économie de l’attention) et version payante. Le projet, soutenu par des experts de santé (dont le Pr Amine Benyamina) et présenté à l’Élysée, vise un déploiement international. Ambition : offrir des gestes simples, mesurables et accompagnés pour transformer la prise de conscience en changement durable.



Protéger sans interdire : la boussole YouTube Kids

Invitée du Forum de l'éducation à la citoyenneté numérique, **Cécilia Zappala**, responsable affaires publiques européennes de YouTube, a détaillé la stratégie de la plateforme pour protéger les jeunes tout en préservant leurs usages éducatifs.

Règles et filtrage. YouTube rappelle appliquer des politiques en huit domaines (haine, harcèlement, contenus violents, etc.) et un chapitre dédié aux mineurs (sexualisation, actes dangereux, cyberharcèlement). Des contenus non illégaux mais jugés inadaptés sont soumis à restriction d'âge (nudité/suggestif, activités risquées, langage vulgaire).

Recommandations encadrées. Avec un comité d'experts (éducation, développement de l'enfant), YouTube a identifié des catégories problématiques si elles sont exposées de façon répétée aux moins de 18 ans – idéalisation du corps, comportements cruels, "finances" trompeuses. Résultat : moindre surface de recommandation pour ces vidéos auprès des mineurs.

YouTube Kids, le mode enfant. Lancé en 2015, YouTube Kids est présenté comme la porte d'entrée recommandée pour les moins de 13 ans : sélection parentale de chaînes/vidéos ou profils par âge (~4 ans, 5-8, 9-12), absence de placements de produits rémunérés et minuteur de visionnage.

Protections par défaut pour les ados. Sur YouTube "classique", des rappels "faire une pause" et "aller se coucher" sont activés par défaut pour les mineurs. Côté publication, les jeunes créateurs bénéficient d'un paramétrage de confidentialité maximal à l'envoi (accès via lien).

Sensibiliser plutôt qu'interdire. La plateforme dit privilégier des campagnes vers parents, gardiens et enseignants afin d'installer des usages accompagnés, plutôt qu'une logique d'interdiction généralisée.

Un outil d'apprentissage, plaide YouTube. S'appuyant sur un sondage mené auprès d'adolescents européens, Zappala souligne que 74 % utilisent YouTube pour l'école, et 71 % pour apprendre par curiosité. Message de fond : tenir ensemble sécurité, autonomie et valeur éducative de la vidéo, via des garde-fous concrets et activés par défaut.



Pix : mesurer, développer et certifier les compétences numériques à grande échelle

Au Forum de l'éducation à la citoyenneté numérique, **Benjamin Marteau** a rappelé le point de départ de Pix : le numérique est un pharmakon – poison et remède – et seules des compétences accessibles à tous permettent de faire “tomber la tartine du bon côté”. Né dans la sphère publique, Pix vise un passage à l'échelle massif, inclusif et durable.



Un triptyque de service public. La plateforme propose trois fonctions complémentaires : évaluer les compétences transversales (celles de la vie quotidienne, pas de la spécialisation), développer les acquis via des parcours ciblés, puis valoriser avec une certification (et désormais des attestations). Cap posé : la formation tout au long de la vie, pour les élèves, les étudiants, les actifs... et les demandeurs d'emploi.



Pédagogie “par le faire” et adaptative. Les épreuves sont concrètes et contextualisées (ex. retrouver un lieu via les métadonnées d'une photo), avec un algorithme qui maintient l'engagement (objectif : réussir ~2 épreuves sur 3). L'outil s'améliore en continu grâce aux retours des candidats (environ 150 000 signalements analysés), qui affinent consignes et niveaux.

Une brique qui s'intègre aux écosystèmes. Pix ne prétend pas tout faire : la plateforme se branche sur des parcours éducatifs et RH. En France comme en Belgique (ex. Actiris), les services de l'emploi l'utilisent pour objectiver les besoins et orienter la formation – jusqu'à 500 000 demandeurs d'emploi par an côté français. Bilan revendiqué : > 7 millions d'utilisateurs actifs/an et 1,7 million de certifications.



Ambition européenne. Aligné sur le référentiel DigComp, Pix milite pour des communs numériques : mutualiser outils et coûts, partager une certification reconnue au-delà des frontières. En Belgique, un partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et le SPF Économie (traduction NL) a déjà permis de dépasser les 100 000 utilisateurs.

Le fil conducteur. Ne pas opposer sensibilisation et mesure : outiller, prouver, reconnaître. À l'heure de l'IA, de la cybersécurité ou des données, Pix se veut un levier très concret pour que chacun – élève, citoyen, professionnel – reprenne la main sur ses usages numériques et en fasse un atout.

Fédération Wallonie-Bruxelles : des parcours Pix aux kits IA

Nathalie Bolland (Service général du numérique éducatif – FWB) et **Isabelle Marx** (responsable de l'intégration de Pix Enseignement en FWB) ont détaillé une feuille de route ambitieuse : faire monter tous les publics en compétences numériques (élèves, enseignants, adultes en reprise d'études), tout en sécurisant les usages et en outillant les équipes. Le maître mot : cohérence de système.

Une stratégie à trois objectifs... et cinq leviers concrets

Le Service général du numérique éducatif pilote, pour l'obligatoire et le supérieur, une stratégie lancée dès 2018 articulée autour de trois objectifs :

1. Compétences numériques des apprenants (citoyenneté, éthique, usages responsables) ;
2. Soutien aux politiques éducatives et réformes (cadres, référentiels, outillage) ;
3. Digitalisation des processus administratifs (sécurisation des données et simplification pour les usagers).

Pour tenir ces objectifs, cinq leviers sont actionnés de façon coordonnée :

- Formation et accompagnement des enseignants (diagnostics, parcours, modules, plan pluriannuel) ;
- Équipement des écoles et de la communauté éducative (accès aux outils adéquats) ;
- Ressources et mutualisation (plateformes, contenus prêts à l'emploi) ;
- Intégration de Pix à l'écosystème existant (ENT, Moodle, iClass) ;
- Gouvernance & sécurité (architecture, RGPD by design, qualité des données).

Pix, brique pédagogique au cœur de l'écosystème FWB

Pix est déployé comme levier central pour mesurer, développer et valoriser les compétences numériques transversales.

Intégration technique. Les parcours Pix sont progressivement intégrés comme activités Moodle et appelables depuis les ENT et la plateforme iClass, afin que les enseignants puissent les insérer directement dans leurs séquences.

Articulation formation-action. À l'issue d'un parcours Pix, l'enseignant est réorienté vers des ressources FWB complémentaires (modules, fiches, publications) pour passer du diagnostic à la pratique.

Les premiers centres de certification sont ouverts (priorité initiale : étudiants du supérieur et apprenants de l'enseignement pour adultes).

Prochaines étapes : volontariat des personnels de l'enseignement, puis élargissement progressif des publics.

Former en priorité celles et ceux qui forment

Pour "sécuriser" les équipes, la FWB déploie :

- Des auto-diagnostics courts pour enseignants : ils débouchent sur des recommandations personnalisées vers des formations (inter-réseaux ou réseau) et des ressources ciblées, via le projet européen "FORMATION" en partenariat avec l'IFPC et les réseaux.
- Un plan de formation globale au numérique (rentrée prochaine), sur 3 ans et 3 niveaux (débutant, intermédiaire, avancé), afin d'ancrer des compétences durables dans la profession.



10 000 ressources sur iClass, dont 200 produites par la FWB

La plateforme iClass agrège aujourd'hui >10 000 ressources (partenariats RTBF et autres acteurs publics/privés), dont ~200 contenus produits par le Service général :

- Modules Moodle interactifs, publications thématiques, fiches pratiques et veille.
- Thèmes "citoyenneté numérique" : cyberharcèlement, réseaux sociaux, temps d'écran, bien-être numérique...
- Thèmes "juridiques & responsables" : RGPD en établissement, choisir un outil conforme (critères techniques et juridiques).
- Thèmes "technopédagogiques" : hybrider l'apprentissage, multimédia en classe, scénarisation.

Chaque nouvelle publication FWB est adossée à un mini-parcours Pix, et réciproquement : ce va-et-vient ressources ↔ Pix accélère le passage à l'action en classe.

Focus climat scolaire. Une affiche envoyée à toutes les écoles recense les ressources "climat scolaire" (bien-être, prévention du cyberharcèlement...). Des parcours Pix ciblés accompagnent ces thèmes pour faciliter le déploiement pédagogique.

Référentiels : mise à jour "IA-ready" alignée sur l'Europe

À la demande du cabinet de la ministre, la FWB actualise le référentiel numérique (rentrée prochaine) pour y intégrer les technologies émergentes – IA en tête – en cohérence avec la mise à jour européenne de DigComp (citoyen).

À l'horizon 2026, un Pix+Édu co-développé avec les partenaires français s'alignera sur DigCompEdu (compétences numériques professionnelles des enseignants : évaluation, différenciation, etc.). Les parcours IA actuellement testés seront ouverts aux enseignants et apprenants FWB au 1er semestre 2026 (calendrier indicatif).

Intelligence artificielle : principes, pilotes et kits "prêts à l'emploi"

La FWB avance sur trois fronts :

- Cadre éthique & juridique : une charte inter-réseaux de principes partagés pour guider l'usage de l'IA à l'école.
- Pilotes en classes (fondamental) : expérimentation d'outils IA autour des compétences clés (lire, écrire, calculer) pour documenter personnalisation, différenciation et remédiation – avec bilan à la clé pour orienter des choix structurels.
- Projet européen (2 ans), soutenu par la Commission et l'UNESCO : production de formations enseignants et de kits pédagogiques "clé en main" pour une intégration responsable de l'IA.

En bref

La Fédération Wallonie-Bruxelles déploie une politique numérique intégrée : référentiels alignés UE, parcours Pix co-construits et intégrés aux ENT/Moodle/iClass, ressources massives pour les classes, plan de formation enseignants sur 3 ans, cadre IA (charte, pilotes, kits UNESCO), et certification. Une approche systémique qui relie la théorie aux outils et aux pratiques, pour que la citoyenneté numérique devienne un acquis partagé – à l'échelle de tout le système éducatif.



Présentations flash: Ils éduquent à la citoyenneté numérique...

Média Animation

Angle principal. Éducation critique aux médias et au numérique : lecture des images/vidéos, algorithmes, économie de l'attention, infox.

Messages clés. Passer du "savoir que" au "savoir faire/agir" : décoder, vérifier, publier de façon responsable ; travailler les émotions liées au scroll et à l'indignation.

Actions évoquées (types). Ateliers EMI en classe, scénarios d'analyse de flux (YouTube/TikTok), kits de vérification, déconstruction des formats viraux.

A retenir. L'EMI doit être continue, transdisciplinaire, avec évaluation de compétences (pas seulement de connaissances). Synergies. Parcours Pix "esprit critique", ressources iClass ; co-conception de séquences EMI ancrées dans les programmes.



méd:a
ANIMATION




Child Focus
116000

Child Focus

Angle principal. Protection des mineurs en ligne : sextorsion, grooming, cyberharcèlement, disparition/exploitation.

Messages clés. Prévenir tôt, signaler vite, préserver les preuves ; ne pas culpabiliser les victimes ; former les adultes-relais.

Actions évoquées (types). Sensibilisations élèves/parents, protocoles de signalement, outillage des écoles (affiches, guides), accompagnement après incident.

À retenir. Le premier accueil conditionne la suite : écoute, sécurisation, orientation.

Synergies. Parcours Pix "bien-être et cyberviolences", intégration des protocoles dans ENT/Moodle ; journées parents-école.

CCB (Centre pour la Cybersécurité Belgique)

Angle principal. Hygiène numérique grand public/écoles : phishing, mots de passe, MFA, mises à jour, sauvegardes, fraude aux présidents, rançongiciels.

Messages clés. 5 réflexes simples > 50 règles : vérifier l'expéditeur, douter des urgences, double authentification, mises à jour, backups.

Actions évoquées (types). Campagnes nationales, alertes "bonnes pratiques", simulateurs de hameçonnage, kits d'établissement.

À retenir. La répétition est clé ; mesurer l'impact (taux de clic, signalements).

Synergies. Parcours Pix "cybersécurité" (élèves/enseignants), tableaux de bord d'hygiène numérique d'école.



CENTRE FOR
CYBERSECURITY
BELGIUM



Febelfin

Angle principal. Sécurité des paiements et prévention des arnaques bancaires en ligne.

Messages clés. Ne jamais partager codes/signatures ; banque ne demande pas d'agir "en urgence" par lien/appel ; vérifier l'URL et les apps officielles.

Actions évoquées (types). Modules de prévention, jeux sérieux sur la fraude, interventions en classe, coordination avec banques/CCB/police.

À retenir. Les arnaques exploitent les biais (urgence, gain, peur) ; entraîner au "stop-think-check".

Synergies. Parcours Pix "achats et paiements en ligne", cas pratiques dans les cours d'économie/citoyenneté.

Autorité de protection des données

Angle principal. RGPD à l'école : base légale, minimisation, information des élèves/parents, DPIA, cookies/outils tiers, IA responsable.

Messages clés. "Privacy by design" et registres de traitements ; données des mineurs = protection renforcée ; transparence et droits (accès/effacement).

Actions évoquées (types). Guides sectoriels, modèles de clauses, checklists d'outils, accompagnement DPIA, formation des DPO scolaires.

À retenir. Choisir un outil = choix pédagogique et juridique ; penser portabilité/sortie.

Synergies. Parcours Pix "données & vie privée", fiches iClass "choisir un outil responsable", trames de consentement adaptées.



Autorité de protection des données
Gegevensbeschermingsautoriteit



**Bibliothèques
Sans Frontières**
Libraries Without Borders

Bibliothèques Sans Frontières

Angle principal. Inclusion numérique et accès aux savoirs (tiers-lieux, médiation, kits mobiles).

Messages clés. Aller vers les publics éloignés ; apprendre par le faire (démarches en ligne, CV, e-services), renforcer l'autonomie.

Actions évoquées (types). Espaces mobiles/"boîtes" pédagogiques, ateliers compétences de base, accompagnement individuel, partenariats écoles-collectivités.

À retenir. La médiation humaine est décisive pour passer du "je regarde" au "je peux faire".

Synergies. Passerelles école-bibliothèque-EPN ; badges de compétences Pix valorisés en bibliothèque.

Out of the Books

Angle principal. Ressources et formats d'apprentissage attractifs (gamification, narratif, projets) pour développer compétences transversales et numérique.

Messages clés. Engagement d'abord : scénariser, jouer, créer ; l'outil sert l'objectif (esprit critique, collaboration, créativité).

Actions évoquées (types). Parcours thématiques, défis de classe, production vidéo/podcast, projets "réseaux sociaux responsables".

À retenir. Évaluer des compétences (processus, coopération, sources) autant que le produit final.

Synergies. Intégration des défis aux parcours Pix ; rubriques d'évaluation communes (référentiel FWB/DigComp).



Espaces Publics Numériques (EPN)

Angle principal. Maillage territorial d'aide et de formation : premiers pas, bureautique, démarches, sécurité, parentalité numérique.

Messages clés. L'inclusion se joue hors de l'école : accès, accompagnement, continuité des apprentissages, entraide locale.

Actions évoquées (types). Permanences, ateliers modulaires, co-animation avec écoles/CPMS/maisons de jeunes, événements "réparations-paramétrages".

À retenir. Les EPN réduisent la fracture d'équipement et d'usage ; penser horaires souples et mobilité.

Synergies. Parcours Pix "grand public" en libre-service, référencement des EPN dans ENT ; carnets de progression transférables.

Une organisation de: Citoyens numériques

Une association créée par:

Homme politique belge passionné par les enjeux de société liés au numérique, **Mathieu Michel** s'est engagé à promouvoir une vision humaniste de la transformation digitale.

Ancien **Secrétaire d'État à la Digitalisation**, il a initié plusieurs projets visant à renforcer la confiance, l'inclusion et l'esprit critique dans l'usage des technologies. Parmi eux, la Déclaration de Louvain-La-Neuve pour un univers numérique plus sûr pour tous.

Co-fondateur de **Citoyens Numériques**, il défend une approche fondée sur la **liberté, la responsabilité et la compréhension**, piliers essentiels d'une démocratie 2.0.

Économiste et spécialiste de la société de l'information, **Philippe Moraldo** a construit sa carrière au sein de l'administration fédérale, au **SPF Économie**, au **CSA**, puis au **SPF BOSA**, où il est aujourd'hui **Domain Manager Inclusion numérique et UX**.

Ancien **conseiller en digitalisation** auprès du Secrétaire d'État à la Digitalisation, il a contribué à la mise en œuvre de projets structurants tels que le **Plan national pour l'intelligence artificielle**, **Connectoo** et **PIX**.

Son expertise technique et son engagement pour une innovation accessible à tous font de lui un acteur clé de la **démocratie numérique inclusive** que défend l'ASBL.

Psychopédagogue, thérapeute conjugale et familiale, et sexologue clinicienne, **Maude Ladrière** place l'humain, l'accompagnement et la pédagogie au cœur de son engagement.

Ancienne collaboratrice du Président du Collège provincial devenu ensuite Secrétaire d'État à la Digitalisation, elle a activement contribué à la mise en place des cours de techno numérique dans les écoles provinciales et a sensibilisé certaines écoles à s'inscrire dans cette démarche innovante.

Passionnée par le sujet de la citoyenneté numérique, elle a suivi le certificat interuniversitaire en éducation aux médias et à la citoyenneté numérique, et a poursuivi sa formation auprès de formateurs belges et étrangers pionniers dans ce domaine.

Son parcours, à la croisée du social, du politique et de l'éducation, l'a menée à s'impliquer profondément dans le développement d'une véritable culture de citoyenneté numérique.

Aujourd'hui, elle poursuit sa pratique clinique et son engagement institutionnel tout en développant plusieurs projets sociétaux, dont l'introduction d'un cours d'éducation à la citoyenneté numérique dans les écoles francophones.

Son approche bienveillante, rigoureuse et ancrée dans le réel apporte à l'ASBL une dimension profondément humaine, éducative et tournée vers l'avenir



Avec Citoyens Numériques, nous voulons contribuer à bâtir une société où chaque citoyen, informé, conscient et critique, participe pleinement à la vie démocratique, sans subir la technologie.

Parce qu'une démocratie éclairée repose sur des citoyens éclairés, notre engagement est clair : contribuer à une véritable autonomie numérique responsable et citoyenne.

Merci pour leur soutien et leur participation:



l'Avenir



La Libre.be



